

Cote du document: EB 2017/S10
Date: 5 décembre 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la dixième session spéciale du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

William Skinner
Responsable du
Bureau du Secrétaire
Chef de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Dixième session spéciale
Rome, 30 octobre 2017

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-5	1
III. Décisions du Conseil d'administration	6-23	1-3
A. Adoption de l'ordre du jour	6	1
B. Cadre relatif aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables (PPCF)	7-18	1-3
C. Questions diverses	19	3
D. Clôture de la session	20-23	3

Annexes

I. Délégations à la dixième session spéciale du Conseil d'administration	4
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa dixième session spéciale	11
III. Ordre du jour provisoire	13

Procès-verbal de la dixième session spéciale du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La dixième session spéciale du Conseil d'administration est ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil, Gilbert F. Hougbo.
2. Le Conseil d'administration a été saisi du document principal, Proposition de Cadre relatif aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables (EB 2017/S10/R.2), puis d'un document de séance établi sur la base des modifications proposées pendant la séance, figurant en annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président accueille les participants à cette session spéciale, ainsi que ceux qui la suivent depuis la salle d'écoute.
4. Le Président évoque la stratégie de la direction visant à diversifier le financement du FIDA par le biais de divers instruments, tels que le Cadre d'emprunt souverain, et la proposition de Cadre relatif aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables (PPCF). Grâce à cette stratégie, le FIDA sera en mesure de d'appuyer activement la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030 dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies.
5. Après avoir brièvement résumé les mesures prises en consultation avec le Conseil d'administration pour finaliser la proposition, et noté que cette démarche s'inscrivait dans le droit fil des tendances à l'œuvre dans d'autres institutions financières internationales (IFI), le Président déclare ouverte la session spéciale du Conseil d'administration.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

6. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document EB 2017/S10/R.1 et prend note que ce dernier sera révisé afin d'inclure un point proposé sous la rubrique Questions diverses dans les délais pour l'adoption du procès-verbal de la dixième session spéciale du Conseil d'administration. L'ordre du jour modifié sera publié sous la cote EB 2017/S10/R.1/Rev.1.

B. Cadre relatif aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables (point 3 de l'ordre du jour)

7. Le Conseil d'administration examine la proposition de Cadre relatif aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables présentée dans le document EB 2017/S10/R.2 et dans le rapport oral du Président du Comité d'audit lors de la deuxième réunion spéciale qui s'est tenue le même jour et était consacrée à ce thème. Le Conseil d'administration félicite la direction d'avoir préparé ce document dans un bref délai et approuve le cadre proposé. On trouvera ci-après un résumé des délibérations.
8. Le Président du Comité d'audit remercie la direction, en particulier la Division des services de trésorerie, pour leur disponibilité et la diligence avec laquelle ils ont répondu aux questions. Il insiste sur les points suivants:
 - a) Le Comité d'audit reconnaît que le document couvre comme il convient tous les aspects d'un cadre bien conçu; il offre, selon lui, des garanties suffisantes de la prise en compte du profil de risque des PPCF et de la mise en place des mesures d'atténuation du risque requises.

- b) En réponse aux remarques de certains membres, la direction confirme que les stratégies de gestion des risques en vigueur, notamment les ratios de levier et de liquidité, seront examinées.
 - c) Le Comité note la garantie supplémentaire apportée par un examen externe indépendant qui sera effectué en 2018.
 - d) Le président du Comité d'audit note que l'approbation de ce cadre constituera une nouvelle étape importante de la diversification des sources de financement du FIDA. À cet égard, il informe le Conseil d'administration que le Comité examinera comment consolider son rôle et accroître son efficacité.
9. Le Comité note que les grandes lignes de la proposition de Cadre des PPCF sont fondées sur des approches en usage dans d'autres IFI, notamment la règle de substitution, l'attribution de droits de vote calculés en fonction de l'élément de libéralité inclus dans le PPCF, la méthodologie de calcul des taux d'actualisation et les conditions financières du PPCF lui-même. Les éléments propres au Cadre des PPCF du FIDA sont l'établissement d'un seuil de prêts d'un montant de 20 millions d'USD afin d'éviter la fragmentation excessive des contrats de prêts, et le calcul de la contribution de référence pour garantir l'atténuation du risque de substitution en monnaie nationale, pour des raisons de simplification.
 10. Un représentant propose d'apporter des modifications au document, qui sont consignées dans le document de séance EB 2017/S10/CRP. Le Conseil d'administration accepte les modifications proposées. Un document révisé intégrant ces modifications sera mis en ligne après la session sous la cote EB 2017/S10/R.2/Rev.1.
 11. Le Conseil réaffirme que le FIDA doit demeurer focalisé sur sa mission de Fonds de développement dont les contributions de base de ses États membres constituent le socle.
 12. Un représentant exprime son inquiétude quant au montant minimum (20 millions d'USD) requis pour les PPCF, qui pourrait accroître le déséquilibre des pouvoirs entre les États membres du FIDA, ce seuil étant difficile à atteindre pour de nombreux pays en développement. Il est donc peu probable que les pays à faible revenu puissent tirer parti des PPCF pour obtenir davantage de droits de vote. Cet avis est partagé par plusieurs représentants. La direction fournit des explications sur le mécanisme d'attribution de droits de vote dans le Cadre des PPCF. Lorsque des voix de contribution seront créées en reconnaissance de l'élément de libéralité inclus dans un PPCF, la règle du tiers s'appliquera et, par conséquent, les pays de la Liste C continueront à recevoir un tiers du nombre total de nouvelles voix, à titre de voix de membre. La direction explique en outre que le seuil de 20 millions d'USD a été fixé principalement à des fins d'efficacité et ne remettra pas en cause la structure de gouvernance du Fonds.
 13. Le Conseil souligne la nécessité d'adopter une approche assurant la durabilité et la stabilité à long terme, avec un cadre financier global incluant les outils d'emprunt et le moyen de les utiliser de façon efficace et efficiente, ainsi que la gestion des risques et la capacité interne.
 14. Le Conseil accueille avec intérêt le projet d'examen externe indépendant. À cet égard, certains membres soulignent la nécessité de mettre en place un suivi précis et rigoureux et d'impliquer le Comité d'audit dans la mise en œuvre du Cadre des PPCF.
 15. La direction fournit également des explications sur le calcul de la règle 80/20. Contrairement à l'Association internationale de développement (IDA), le FIDA ne prendra en compte que les contributions en monnaies nationales, et pas en droits de tirage spéciaux.

16. Le Président souligne que durant la période couverte par FIDA12 le cadre fera l'objet d'un examen à la lumière des enseignements tirés.

C. Questions diverses (point 4 de l'ordre du jour)

17. Le Conseil approuve la proposition d'une dérogation exceptionnelle aux délais d'exécution stipulés dans le Règlement intérieur du Conseil d'administration pour l'approbation du procès-verbal du Conseil d'administration. Par conséquent, le procès-verbal provisoire de la session spéciale sera mis en ligne au plus tard le 20 novembre et les membres du Conseil devront apporter les éventuelles corrections au plus tard le 4 décembre. Si aucune demande de correction n'est reçue à cette date, le procès-verbal provisoire sera considéré comme approuvé par le Conseil et publié sur le site web public. Dans le cas contraire, le procès-verbal provisoire, ainsi que les amendements demandés, sera soumis à l'approbation du Conseil lors de sa session de décembre.

D. Clôture de la session

18. Le Président remercie les membres d'avoir fait preuve de souplesse en acceptant de participer à cette session spéciale du Conseil consacrée à l'examen et à l'approbation du Cadre des PPCF. Il remercie également les membres pour leur soutien, leurs observations et leurs contributions durant le processus de rédaction et de révision du document relatif aux PPCF présenté à cette session et leur donne l'assurance que tous les commentaires seront pris en compte pendant la mise en œuvre du cadre.
19. Le Président note en outre que, à l'occasion de l'examen externe proposé, les problèmes liés au processus à suivre pour les emprunts sur le marché seront également examinés, afin d'avoir une vue d'ensemble.
20. Un représentant souhaite savoir de quelle manière les membres pourraient renforcer leur appui à la direction du FIDA pour garantir le succès de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). En réponse à cela, le Président invite instamment les membres à: étudier les différentes possibilités lors d'une consultation informelle entre les États membres des trois listes du FIDA; se référer au rapport L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017 pour plaider en faveur d'un appui accru aux bénéficiaires du FIDA; utiliser le présent projet des engagements pris dans le Cadre de gestion des résultats pour FIDA11 afin de faire connaître l'engagement du FIDA et les actions qu'il envisage de mettre en œuvre pour éradiquer la pauvreté en milieu rural.
21. Le Président remercie également les membres du personnel qui ont travaillé d'arrache-pied sur le document relatif au Cadre des PPCF, ainsi que le Comité d'audit pour l'aide précieuse apportée par ses conseils et ses commentaires opportuns. Il déclare ensuite la session close.



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

وفود الدورة الخاصة العاشرة للمجلس التنفيذي

Delegations at the tenth special
session of the Executive Board

Délégations à la dixième session
spéciale du Conseil d'administration

Delegaciones en el décimo período de
sesiones especial de la Junta
Ejecutiva

Executive Board – Tenth Special Session
Rome, 30 octobre 2017

For: Information

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la maintenance et des moyens
Ministère des finances
Alger

Imed SELATNIA
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès des
organisations spécialisées des Nations
Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

BRAZIL

Gianina Müller POZZEBON
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CANADA

David CUMING
Adviser
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

SHI Jiaoqun
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

DENMARK

Vibeke Gram MORTENSEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Diana INFANTE QUIÑONES
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

FRANCE

Arnaud GUIGNÉ
Conseiller économique
Adjoint au Chef du service économique
régional
Ambassade de France
Rome

GERMANY

Martina METZ
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations
Rome

INDIA

Sanjeev KUMAR
Second Secretary
Embassy of the Republic
of India
Rome

INDONESIA

Des ALWI
Minister
Deputy Chief of Mission
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Gustaf Daud SIRAIT
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

ITALY

Alberto COGLIATI
Senior Adviser
International Relations Directorate
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Lucia SENOFONTE
Senior Adviser
Multilateral Development Banks Office
International Financial Relations Directorate
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

JAPAN

Toru HISAZOME
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Akiko MUTO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

KENYA

Teresa TUMWET
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

MEXICO

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Hans HOOGEVEEN
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Gunnvor BERGE
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Ingrid Øilo MARCUSSEN
Intern
Royal Norwegian Embassy
Rome

REPUBLIC OF KOREA

JOO Won Chul
Counsellor (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SPAIN

Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Victoria JACOBSSON
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Jesper Edholm WIDÉN
Intern
Embassy of Sweden
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES*

Joanna VELTRI
Director
Office of International Debt
and Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Nicholas STRYCHACZ
International Economist
Office of International Debt
and Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Hendrick Rafael BARRETO SÁNCHEZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

* Participated by videoconference.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa dixième session spéciale

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2017/S10/R.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2017/S10/R.2	3	Proposition de Cadre relatif aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables
EB 2017/S10/C.R.P.1	3	PPCF – Changements proposés au Cadre relatif aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables

Cote du document:	<u>EB 2017/S10/R.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>17 octobre 2017</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour provisoire

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Dixième session spéciale
Rome, 30 octobre 2017

Pour: Approbation

Ordre du jour provisoire

- I. Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen
 1. Ouverture de la session
 2. Adoption de l'ordre du jour [A]
 3. Cadre des prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables [A]
 4. Questions diverses

- II. Note d'information
Dixième session spéciale du Conseil d'administration - dispositions pratiques

Annotations

I. Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen

1. Ouverture de la session

La dixième session spéciale du Conseil d'administration se tiendra le lundi 30 octobre 2017 dans la salle Ovale (S-120) du siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome. La session sera ouverte à 15 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour provisoire figure dans le présent document (EB 2017/S10/R.1).

3. Cadre des prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables [A]

Le Conseil d'administration est invité à approuver le Cadre des prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables, tel qu'il est présenté dans le document EB 2017/S10/R.2. Ce document a été examiné suite à la consultation informelle qui s'est tenue le 6 octobre 2017. Le cadre figure aussi comme annexe I au document IFAD11/3/R.3 + Add.2, qui sera soumis pour examen à la prochaine session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Il sera examiné par le Comité d'audit à sa deuxième réunion spéciale et le président du Comité présentera un rapport oral au Conseil sur l'issue des débats.

Toute observation ou demande de la Consultation ou du Comité d'audit figurera dans un additif, qui sera affiché et distribué à la session.

4. Questions diverses

Sous cette rubrique, le Conseil pourra examiner des questions non inscrites à l'ordre du jour provisoire que des membres du Conseil ou la direction pourraient souhaiter proposer.

II. Note d'information

Dixième session spéciale du Conseil d'administration - dispositions pratiques

On trouvera dans cette note des renseignements sur les dispositions pratiques relatives à la dixième session spéciale du Conseil d'administration.